BASE DE LOISIRS DU MARSAN

Le marsan
agglomération

DOSSIER DE PRESSE
JUIN 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BASE DE LOISIRS DU MARSAN ENTAME SA 9e SAISON ESTIVALE !

La Base de loisirs du Marsan est implantée dans un domaine forestier de plus de 120 hectares à seulement quelques minutes du centre-ville Montois,. D'un accès gratuit, elle offre une gamme diversifiée d'activités de détente.

Son lac de baignade de 7 000 m² et sa plage de sable blanc permettent de profiter des plaisirs aquatiques. Une équipe de surveillance officie du 15 juin au dimanche 8 septembre, du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h.
Un second bassin de 3,70 hectares est réservé à la pratique de la pêche en eau douce.

Situé au bord du lac de baignade, le restaurant-bistrot « Fourchette et sable blanc » désormais ouvert toute l'année offre la possibilité de se restaurer sur place et propose de la vente à emporter.. Ses différentes formules s'adaptent à toutes les envies et à tous les appétits. Des aires de pique-nique, à l'ombre des grands pins, sont également mises à disposition.

Afin d'encourager les activités sportives et ludiques la Base de loisirs du Marsan dispose de 3 kms de sentiers cyclables et de 2 kms de sentiers pédestres. Si le parcours de santé d'1h30 autour des lacs satisfait les plus motivés, le parcours accrobranches proposé par Parc News Aventures fait le bonheur des plus téméraires. **Pour cette saison 2013, deux nouvelles activités sont proposées aux visiteurs : une tyrolienne de 350 m au-dessus du lac de baignade en complément du parcours accrobranches et le parcours d'orientation composé de plusieurs circuits pour une pratique adaptée à tous les âges et à tous les niveaux.**

Pour favoriser l'accès du plus grand nombre à ce lieu dédié aux activités de plein air, Le Marsan met en place, chaque été, un plan de desserte spécifique. Deux vastes parkings permettent également d'accueillir les véhicules individuels, bus et camping-cars pour la journée.

Parmi les autres nouveautés de la saison 2013:

- Le renforcement de la signalétique extérieure aux abords du site pour une meilleure visibilité par les automobilistes en provenance de Dax ou de Mont de Marsan ;
- Un Point d'informations touristiques à l'entrée principale de la Base.

En 2012, la Base de loisirs du Marsan a accueilli 45 000 visiteurs.

Contact presse :
Anne Marie Commenay - Le Marsan Agglomération
Tél. : 05 58 46 61 55

LE BASSIN DE BAIGNADE

Ouvert au public depuis juin 2005, le lac de baignade artificiel de 7 000 m² est construit sur membrane étanche et alimenté par un forage puisant l'eau à une vingtaine de mètres de profondeur.

Assurer la sécurité des baigneurs

Un maître-nageur diplômé du BESAN (Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation), un chef de poste et six surveillants de baignade titulaires du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et ont été engagés pour veiller à la sécurité des nageurs. A partir du 15 juin et jusqu'au 8 septembre, l'équipe se relaie de 11h à 19h en semaine et 11h à 20h les week-ends et jours fériés.

Par ailleurs, la sécurité générale du site est assurée, depuis fin 2011, par un système de vidéosurveillance. Ce dernier est renforcé, en période estivale, par la ronde de cinq agents de sécurité missionnés pour garantir la sérénité et le bien-être de l'ensemble des usagers de la base. L'équipe de surveillance veille au respect du site et de ses usagers, ainsi qu'au bon usage des parkings pour une sécurisation optimale en complément du système de vidéosurveillance.

Assurer la qualité de l'eau et de l'environnement

L'eau du bassin est recyclée de façon naturelle par l'utilisation de plantes aquatiques, appelées « macrophytes », et d'une digue filtrante. Les deux appareils à ultrasons installés l'année dernière par Le Marsan Agglomération ont obtenu de bons résultats. Ce dispositif permet d'éliminer écologiquement les algues en faisant vibrer la cellule interne jusqu'à destruction. Trois contrôles des eaux de baignade sont réalisées par semaine par l'ARS et le laboratoire départemental..

Afin de préserver l'environnement privilégié dans lequel se trouve le bassin, le centre technique du Marsan a lancé, comme chaque année, une vaste opération de nettoyage de la végétation sur les abords du lac réalisée dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Huit saisonniers (quatre en juillet et quatre en août) encadrés par un agent du centre technique sont chargés, au quotidien, d'assurer la propreté des espaces verts, de la plage, des toilettes et des parkings.

FOURCHETTE ET SABLE BLANC

Le restaurant-bistrot « Fourchette et sable blanc » va connaître sa deuxième saison estivale sur la base de loisirs et conforter une activité en constante progression.

Dans un décor moderne aux teintes pastels, évocatrices de détente et de vacances, Pierre, Daniel Haristoy et le chef cuisinier François Castets ont su, en quelques mois, reconquérir et fidéliser une clientèle accueillie, désormais, toute l'année.

Eté (de mai à octobre) : 7j/7 de 10h à 22h

L'offre de restauration

- La formule Bistrot : Le service a lieu uniquement de 11h30 à 15h00 avec comme spécialité différentes assiettes de tapas et de véritables coupes glacés (fruits frais).
- Ventes à emporter : Le restaurant propose une large gamme de produits salés à emporter (sandwiches, paninis, hot-dogs, hamburgers, frites, salades) et sucrés (glaces, beignets, gaufres et crêpes). Les visiteurs pourront profiter de ces ventes à emporter toute la journée à partir de 11h30.
- Restaurant : Le service se déroule de 11h30 à 22h.
  Le restaurant vous proposera ses produits frais et spécialités : souris d'agneau et côte à l'os (viande charolaise, race à viande), parillada de poissons frais, chipirons...

Pour les groupes, menus adaptés à la demande.

Nouveauté 2013, une pergola couverte de 45 m² sur la terrasse.

Contact :
Pierre et Daniel Haristoy - « Fourchette et sable blanc »
05 58 75 35 70

ACCROBRANCHES ET TYROLIENNE

Au cœur de la Base nautique, le parc News Aventures accueille familles et groupes d'amis pour quelques heures de divertissement hors du commun. Entre les branches des grands pins, les aventuriers d'un jour peuvent assouvir leur désir de sensations fortes en expérimentant les seize parcours du parc et la centaine de jeux aériens classés par niveau de difficulté.

Ce parcours s'enrichit, cette année, d'une tyrolienne de 700 m découpée en 3 sections, dont la tyrolienne du lac de 350 m qui passe au-dessus du lac de baignade. Sans aucun doute la plus longue tyrolienne des Landes et parmi la plus grande d'Aquitaine. Son accès, réservé aux plus de 14 ans, est possible soit dans le cadre du forfait 4h, soit indépendamment.

Chaque saison, les employés du parc News Aventures encadrent, guident et conseillent environ 5 000 visiteurs. Le tiers d'entre eux provient de groupes ou associations originaires à 85% de la région. Les deux tiers restants sont des particuliers dont la majorité vient en famille, pour les vacances. La poignée de visiteurs restante arrive de toute la France, voire de l'étranger : ils sont espagnols, anglais et hollandais pour la plupart, quelques allemands, australiens et calédoniens ont même été accueillis sur le parc en 2012.

Les tarifs

Parcours accrobranches				
Forfait 4h		**Les jeudis à prix réduits**	**Forfait 4h + tyrolienne du lac (à partir de 14 ans)****	
Adultes	Enfants (de 6 à 14 ans)	2 adultes + 2 enfants	Accès unique	Accès illimité***
21 €	16 €	68 €	26 €	31 €

Tyrolienne du lac
Accès illimité à la ½ journée (à partir de 14 ans)
15 €

** Soit une réduction de 6€ (14€ par enfant supplémentaire)*
*** L'accès à la tyrolienne du lac est réservé aux +14 ans, en option payante supplémentaire dans le cadre du parcours accrobranches : 5€ en accès unique et 10€ en accès illimité.*
**** Dans le cadre du forfait 4h*

Contact :
Gérants : Cyprien Brulé – Frédéric Dupouy
06 84 42 74 04 / 06 73 98 08 28 – news-aventures.com

LE PARCOURS D'ORIENTATION

Une convention tripartite a été signé entre Le Marsan Agglomération et le Comité des Landes de Course d'Orientation et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) – service départemental des Landes – afin de mettre en place un espace sports d'orientation.

L'espace sports d'orientation est composé de plusieurs parcours qui offrent la possibilité de les pratiquer sous forme éducative, ludique ou sportive à tout âge.

Les parcours sont basés sur l'orientation et s'adressent à un large public : jeunes (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs), sportifs (randonneurs, orienteurs), grand public et familles.

Ils sont composés d'un réseau de balise (piquets en bois) installés en permanence à proximité de détails caractéristiques du terrain.

Choisissez votre niveau de difficultés

Ce réseau figure sur une carte au prix de vente modique. A chaque carte correspond un parcours différent suivant le niveau de difficultés (vert, bleu, rouge ou noir).

Un dépliant précise les conseils aux utilisateurs, le fonctionnement et les caractéristiques des parcours.

Cartes et dépliants seront disponibles auprès du Point d’informations Touristique de la Base de loisirs en juillet et en août ainsi que toute l'année auprès de l'Office de tourisme du Marsan.

LE LAC DE PÊCHE

Le Marsan Agglomération, en association avec l'AAPPMA (association agréée de protection des milieux aquatiques), met à la disposition des amateurs de pêche un lac, le Bourrus, d'une étendue de 3,70 hectares pour pratiquer ce loisir.

En novembre 2010, un inventaire piscicole réalisé par la Fédération Départementale de Pêche identifie que la lamproie marine et l'anguille sont des espèces migratrices présentent dans le bassin du Bourrus. Afin d'assurer leur survie et de pallier la dégradation de la passe à poisson existante, le Marsan Agglomération, la compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), la Police de l'Eau et l'ONEMA ont pris la décision de réaménager l'évacuateur de l'étang.

Une passe à poisson : pour quoi faire ?

Une passe à poissons est un dispositif permettant aux poissons de franchir un obstacle comme un seuil ou un barrage. La passe se présente comme un caniveau en béton dont le fond épouse la pente naturelle (7%) du site. Elle est primordiale pour qu'ils puissent remonter les cours d'eau et accomplir leurs cycles biologiques.

Contact AAPPMA (pour les activités de pêche) :
Monsieur Priam, directeur de l'Association agréée de protection des milieux aquatiques
05 58 46 23 27

DESSERTE DU SITE

En bus

Afin de favoriser l'accès du plus grand nombre à la Base de loisirs, Le Marsan Agglomération, compétent en matière de transport, organise une desserte du site du 15 juin au 8 septembre inclus :
Un passage supplémentaire à 13h55 permet désormais d'arriver à la Base de loisirs en tout début d'après-midi.

- Du lundi au samedi : Tma ligne C
Ligne C – Vignau

Allers : départs du Vignau à 11h55, 13h55, 15h54 et 17h54 (arrivées à la Base de loisirs à 12h20, 14h20, 16h20 et 18h20)
Retours : départs de la Base de loisirs à 12h20, 14h20, 16h20 et 18h20 (arrivées au Vignau à 12h51, 14h51, 16h51 et 18h51)

Cette ligne passe par le Pôle de correspondances du Boulevard Lacaze, point de convergence de toutes les lignes du réseau.

- Dimanches et jours fériés : Transport à la Demande (TAD)
Circuits spéciaux sur réservation à l'agence commerciale Tma au 05 58 45 04 26 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

En voiture

Sur place et à l'ombre des pins, deux grands parkings gratuits, surveillés par des agents de sécurité, permettent d'accueillir un nombre conséquent de véhicules.

Une signalétique extérieure indique l'accès à la Base de loisirs aux conducteurs, dans le sens Mont de Marsan/Dax et Dax/Mont de Marsan.